

Monsieur le Président,

Ce C.T.L. a notamment pour ordre du jour la formation professionnelle. Lors du Congrès de la Fédération des Finances **F.O.** qui s'est tenu du 17 au 21 juin dernier, ce point a fait l'objet d'une motion.

F.O. rappelle que la formation professionnelle constitue un élément indispensable pour garantir un service public de qualité dans le cadre d'une Fonction Publique, laïque et républicaine.

Notre syndicat réitère son attachement à une formation de qualité qu'elle soit initiale, continue ou qu'elle vise à favoriser la promotion interne dans le cadre de la préparation aux examens et concours.

F.O.-DGFIP revendique pour la DGFIP une véritable ambition en matière de formation professionnelle. La formation doit être adaptée à la technicité croissante des missions et concrétise la spécificité du réseau.

La formation professionnelle doit s'adresser à tous, sans discrimination, ni restriction d'aucune sorte, pas même la nécessité absolue de service qui n'est qu'un prétexte pour refuser la formation.

La formation ne doit pas se faire au détriment des agents de la DGFIP mais répondre à leur préoccupation immédiate.

Pour **F.O.-DGFIP 76**, la formation professionnelle n'est pas un coût mais un investissement pour le bon exercice des missions.

L'ensemble des dépenses engagées par les agents, quels que soient leurs statuts, à l'occasion des déplacements effectués dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, des besoins du service, ou des actions de formation initiale et continue doit être intégralement pris en charge par l'Administration.

Stagiaires et formateurs vont rapidement se détourner de la formation. Perte de temps et d'argent sont-elles compatibles avec de bonnes conditions de vie au travail ?

F.O.-DGFIP 76 sera vigilante sur ce point sensible notamment dans le cadre de l'accroissement des formations interrégionales.

Ce C.T.L. se tient également quelques jours après la conférence sociale où le sujet des retraites a tenu une place importante pour les participants après que le rapport Moreau ait été rendu public le 14 juin dernier. Les propositions du 1^{er} Ministre devraient à partir de début juillet être discutées, concertées, voire négociées ! Mais personne n'est dupe !!

La Fédération des Fonctionnaires **F.O.**, déjà hostile à la politique de gel des salaires et des suppressions d'emplois induites par la RGPP puis la MAP, a déjà prévenu avec cinq autres Fédérations de la Fonction Publique qu' «elles n'accepteront aucun nouveau recul» en matière de retraite – qu'il s'agisse d'une modification des règles de calcul ou d'un allongement de la durée de cotisation. Les six organisations syndicales estiment au contraire «urgent de corriger les baisses de pensions et les inégalités produites par les précédentes lois». Pour faire entendre leurs revendications, elles se situent d'ores et déjà dans une «perspective de mobilisation et d'action» à la rentrée.

Que ce soit la rencontre entre le Ministre du Budget et les O.S. locales au Havre, ou du Ministre de l'Économie et des Finances avec les O.S. nationales à Paris, le discours est identique : la doctrine gouvernementale en matière d'emplois ne variera pas pour 2014.... même plus, puisque les dernières annonces, via les médias sont claires : Bercy est encore mis au pilori en terme de suppressions d'emplois !...

Pour **F.O.-DGFIP 76**, ces discours ministériels et la Conférence sociale ne changent pas la donne et ne répondent en rien aux revendications des personnels.

Face aux décisions gouvernementales de supprimer 2400 emplois aux Finances pour 2014, F.O.-DGFIP 76 considère que cette annonce une fois encore calamiteuse pour nos services est inacceptable.

Aussi, Monsieur le Président, en signe de protestation, cet arbitraire ne peut que nous conduire à quitter cette séance en temps qu'organisation syndicale responsable.

Rouen, le 27 juin 2013